

MERENVIELLE

Infos

N°46

Juin 2010

Prochaine édition décembre 2010



Infos générales

- 1 • Etat Civil
- 2 • Le R.A.M.

En Mairie

- 4 • Le Budget
- 8 • Cérémonie du 8 Mai / P.L.U.
- 9 • Centre Social Vallée de la Save
- 10 • Convention fourrière

Histoire

- 11 • Eglise de Mérenvielle
- 12 • La cuisine centrale

Vivons ensemble

- 13 • Nuisances sonores
- Le Syndicat des eaux
- Collecte des piles usagées
- 14 • Plan de Mérenvielle
- 16 • Elevage Garrigues

La vie des Associations

- 18 • Le 38 TSM
- 20 • L'Arche des Bambins
- 22 • Culture et Loisirs
- 23 • La Boule Mérenvielloise
- 26 • Vivons Mérenvielle
- 27 • France Amitié Niger

30 Les Petites annonces



Allô Mairie : Nouveaux horaires au 01/01/2010

Lundi 15h00 – 19h00
Mardi 14h30 – 18h00
Mercredi 15h00 – 19h00
Vendredi 09h00 – 12h00 et 14h00 – 18h00
Samedi 09h00 – 12h00 le 1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois
Tél : 05.61.86.61.64



Etat Civil

Naissances

Baptiste KOPP né à Toulouse le 1^{er} janvier 2010

Yanis GALLAIS né à Toulouse le 7 janvier 2010

Manon RIVAT – DAROLLES née à Toulouse le 24 février 2010

Décès

Ginette HAMARD Veuve RICHARD compagne de Mr SEVE décédée le 7 avril 2010

Chantal PETITJEAN née GAUBERT décédée le 2 mars 2010

Chers Parents, Chers Amis, Chers Tous

Laetitia, Romain et moi-même vous remercions, du fond du cœur, pour votre grand soutien dans ces moments difficiles et de tristesse.

Grâce à vous tous, l'hommage rendu à Chantal a été des plus beaux. Vous en conviendrez avec moi qu'elle l'a bien mérité.

Encore une fois, Merci à vous tous.

Maurice Petitjean



Vous avez des enfants mineurs étrangers :

Ils doivent impérativement être titulaires d'un document de voyage (Document de Circulation pour Étranger Mineur ou Titre d'Identité Républicain) pour pouvoir revenir en France après un voyage à l'étranger. Ce document peut être obtenu tout au long de l'année auprès du bureau de l'admission au séjour des étrangers (délai de délivrance : deux mois au minimum).

Vous êtes français :

Un document de voyage vous sera nécessaire (passeport - carte nationale d'identité).

Tous les enfants doivent également en détenir un.

Il peut être exigé pour un voyage en avion même sur le territoire national.

Votre attention est appelée sur l'intérêt à disposer en permanence au moins d'une carte nationale d'identité en cours de validité, délivrée sans condition d'âge et **valide 10 ans**. Elle peut servir de titre de voyage pour les pays de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège, la Suisse, l'Andorre, Monaco, le Liechtenstein ou Saint Marin.

Le passeport a une durée de 5 ans pour les mineurs, de dix ans pour les personnes majeures.

Le délai pour l'obtention de celui-ci oscille entre trois et cinq semaines. Les dossiers sont à déposer auprès de votre mairie.

Le site internet de la préfecture

<http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr>

rubrique « démarches administratives » donne toutes les indications sur le contenu des dossiers de demande de carte nationale d'identité ou de passeport et informe des délais de traitement



Les échos du relais

Edité par le Relais d'Assistantes Maternelles du Sivom de la vallée de la Save

SIVOM DE LA VALLEE DE LA
SAVE 31530 MERENVIELLE

Printemps 2010 numéro 1

La vie du relais

c'est QUOI UN RAM ?

R comme « relais »

A comme « assistantes »

M comme « maternelles »

Créé à l'instigation et en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales ,
LE RELAIS s'adresse :

- Aux assistantes maternelles des communes concernées (Lasserre, Lé-
vignac, Mérenvielle, Pradère les Bourguets , Ste Livrade)

La commune du Castéra se raccroche aux wagons avec ses 5 professionnelles

- Aux enfants accueillis chez chacune d'entre elles
- A leurs parents
- Aux parents et futurs parents à la recherche d'informations relatives
aux différents modes de garde ou d'une assistante maternelle
- Aux personnes intéressées par des renseignements concernant l'a-
grément.

Son rôle est de créer un environnement favorable autour de l'accueil des en-
fants à domicile; il complète ainsi la mission du service PMI qui délivre l'agrè-
ment des assistantes maternelles.

LE RESPONSABLE du RELAIS reçoit individuellement les parents ou les assis-
tantes maternelles pour les écouter répondre à leurs questions.

Il leur donne les renseignements administratifs, législatifs et éducatifs qui les
concernent.

Il peut communiquer aux parents le nom des assistantes maternelles disponi-
bles.

Il peut également servir d'intermédiaire pendant la période d'accueil.

Il est à la disposition des autres professionnels de la petite enfance.

Le RELAIS favorise les
relations entre les assis-
tantes maternelles qui
exercent leur profession
dans l'isolement.

Il leur propose, ainsi
qu'aux enfants qu'elles
accueillent, des ren-
contres régulières et ma-
nifestations diverses : fes-
tivities, réunions d' infor-
mations...

Les enfants ,en jouant en-
semble et en participant à
des animations ,s'ouvrent
sur l'extérieur et se fami-
liarisent avec la vie en col-
lectivité, ce qui les prépa-
re à l'entrée à l'école .

*Tout ce qui est proposé par
le Relais a pour objectif
l'épanouissement et le
bien-être de l'enfant.*

Caroline CoumelGendre



La vie du relais

Le lundi matin...

Et le jeudi matin...

toutes les semaines les assistantes maternelles et les enfants- dont elles ont la garde -seront attendus au relais.

Qu'ils arrivent en poussette, à pied ou en voiture, la porte s'ouvrira et à partir de ce moment-là chacun et chacune prendra possession des lieux à sa guise.

Le relais sera adapté aux besoins des utilisateurs.

Une salle d'activités aménagée offrira un espace de jeux varié et permanent pour un temps régu-

lier et quotidien.

Un coin change-toilettes proposera une intimité pour tous. Enfin un bureau où des permanences seront prévues les mêmes jours mais à des heures différentes, vous recevra

(parents, futurs parents, assistantes maternelles, et futures assistantes maternelles) pour des échanges plus individuels.

Les assistantes maternelles pourront maintenant profiter sereinement de ce moment de rencontre, et les discussions iront bon train, mais toujours avec un œil vigilant et sécurisant pour les enfants. À tour de rôle, et celles qui ne sont pas trop sollicitées par un bébé vont profiter de leur disponibilité pour m'aider à ce que les enfants utilisent pleinement des commodités du lieu pour « patouiller », peindre ou étaler de la pâte à « moller »

Caroline coumel genre



Les rendez-vous du relais

Rencontres, Animations

assistantes maternelles et enfants

Lundi 9h00 à 12h00

Jeudi 9h00 à 12h00

Permanences tout public

Parents, futurs parents, assistantes maternelles futures assistantes maternelles

Lundi 13h30 à 16h30

Jeudi 13h30 à 17h30

Permanences téléphoniques

Lundi 12h00 à 13h00

Jeudi 12h00 à 13h00

BUDGET

MAIRIE DE MERENVIELLE		CA 2009	BP 2010	
Chapitres	SECTION DE FONCTIONNEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2009	Réalisé 2009	Budget 2010
N°	DEPENSES DE L' EXERCICE	552 487	361 762,71	505 220
011	Charges à caractère général	136 665	58 665,45	123 800
012	Charges de personnel et frais assimilés	118 635	118 616,35	140 450
65	Autres charges de gestion courante	199 580	179 093,97	189 310
66	Charges financières	6 500	5 386,94	4 500
67	Charges exceptionnelles	150		150
68	Dotations aux amortissements et aux provisions			5 274
022	Dépenses imprévues	957		1 736
023	Virement à la section d' investissement	90 000		40 000
002	Déficits antérieurs reportés			
Total	DEPENSES	552 487	361 762,71	505 220
	RECETTES DE L' EXERCICE	465 245	418 618,82	411 122
70	Produits des services, du domaine	21 100	22 326,79	2 400
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes	181 793	171 321,61	187 778
74	Dotations, subventions, participations	187 152	206 916,50	200 644
75	Autres produits de gestion courante	18 200	17 289,33	15 300
76	Produits financiers		5,25	
77	Produits exceptionnels	57 000	651,35	5 000
78	Reprises sur amortissements et provisions			
013	Atténuation de charges		107,99	
002	Excédents antérieurs reportés	87 242	87 241,74	94 098
Total	RECETTES	552 487	505 860,56	505 220

Résultat du C.A: 144 097,85 €

Résultat de l'Exercice: 56 856,11 €

Chapitres	SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D' ENSEMBLE	Budget 2009	Résultat 2009	Budget 2010
N°	DEPENSES	648 167	76 038,10	651 889
001	Déficit d'investissement reporté			
	Dépenses d' équipement	620 989	48 860,98	624 774
20	Immobilisations incorporelles	45 989	8 942,29	60 000
21	Immobilisations corporelles	98 000	5 088,30	114 774
23	Immobilisations en cours	477 000	34 830,39	450 000
	Opérations d' équipement (total)	27 178	27 177,12	27 115
	Dépenses des opérations financières	27 178	27 177,12	27 115
16	Remboursement d'emprunts et dettes	27 178	27 177,12	27 115
020	Dépenses imprévues			
	RECETTES	648 167	107 153,75	651 889
001	Excédent d'investissement reporté	10 062	10 061,63	31 115
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	90 000	90 000,00	50 000
	Recettes d' équipement	455 000		519 800
13	Subventions d' investissement	145 000		159 800
16	Emprunts et dettes assimilées	310 000		360 000
	Opérations d' équipement (total)	3 105	7 092	10 974
	Recettes des opérations financières	3 105	7 092,12	10 974
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 105	7 092,12	5 700
28	Ammortissements et immobilisations			5 274
021	Virement de la section de fonctionnement	90 000		40 000

Résultat du C.A: 31 115,65 €

Résultat de l'Exercice: 21 054,02 €

Compte Administratif: 175 213,50 €

Résultat de l'Exercice: 77 910,13 €

1068 Affectation de Résultat: 50 000 **002 Excédent Reporté:** 94 098

Total des prévisions 2010: Fonctionnement et Investissement: 1 157 109 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

PREVISIONS BUDGET 2010

		BP 2009	CA 2009	BP 2010
Chapitres	LIBELLES	Budget 2009	Réalisé 2009	Budget 2010
N°	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	7 553	2 992,22	6 479
60623	Alimentation	3 000	2 902,22	2 000
60631	Fournitures d'entretien			
60632	Fournitures de petit équipement	500		500
6078	Achats de marchandises			
635	Taxes foncières	100	90,00	100
658	Charges diverses de gestion courante	3 000		1 879
6713	Secours et dots	953		2 000
002	Déficit antérieur reporté			
N°	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	7 553	7 000,80	6 479
7031	Part sur concessions dans les cimetières	150	316,66	200
7038	Autres redevances et recettes diverses			
706	Prestations de services	170	170,82	170
708	Autres produits			100
7474	Subventions ou participations de la Commune			
752	Revenus des immeubles. Locations	1 500	700,00	2 000
7713	Autres produits exceptionnels		80,00	
002	Excédents antérieurs reportés	5 733	5 733,32	4 009

Rés. Co. Adm.

4 008,58 €

Rés. Exer.

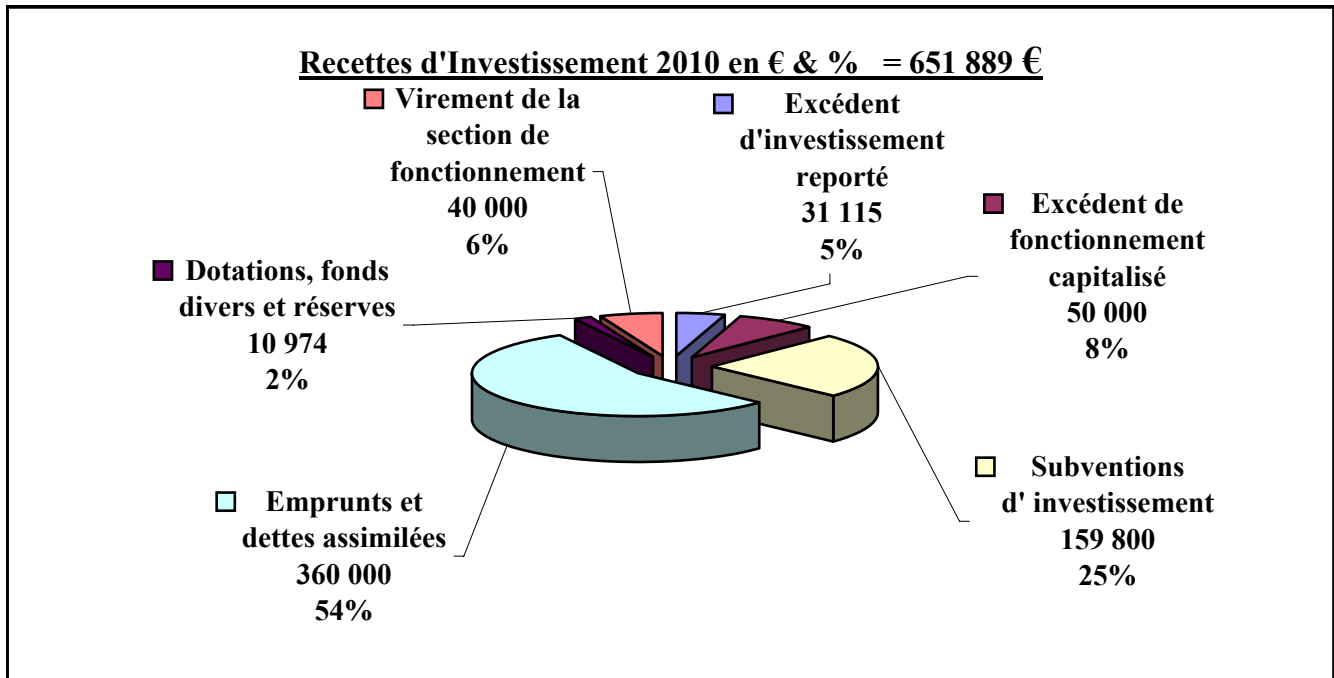
1 724,74 €

Les orientations budgétaires de 2010

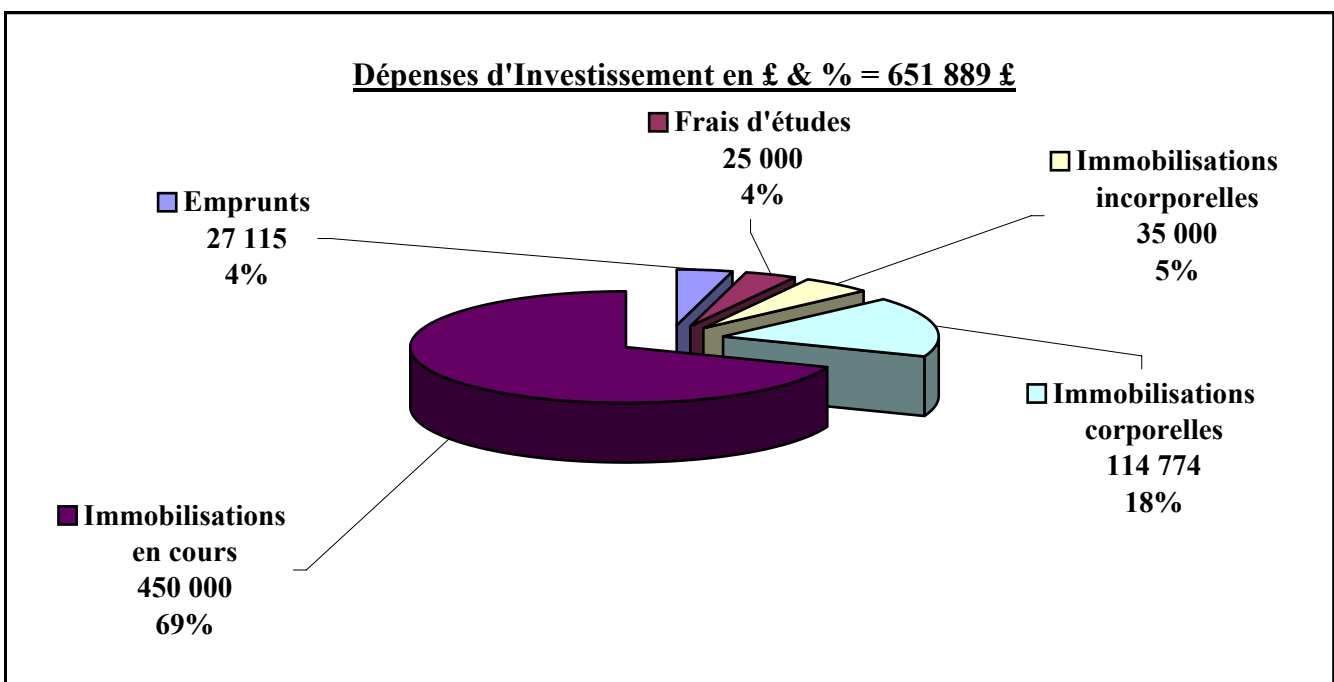
La maîtrise des dépenses permet de limiter la hausse des taux communaux, de les maintenir dans la fourchette basse nationale, en les portant de 14,50 % à 15% pour la taxe d'habitation, de 17,50 % à 18 % pour le foncier non bâti.

La moyenne d'augmentation est de 22€

Recettes d'investissement 2010	651 889
Excédent d'investissement reporté	31 115
Excédent de fonctionnement capitalisé	50 000
Subventions d'investissement	159 800
Emprunts et dettes assimilées	360 000
Dotations, fonds divers et réserves	10 974
Virement de la section de fonctionnement	40 000

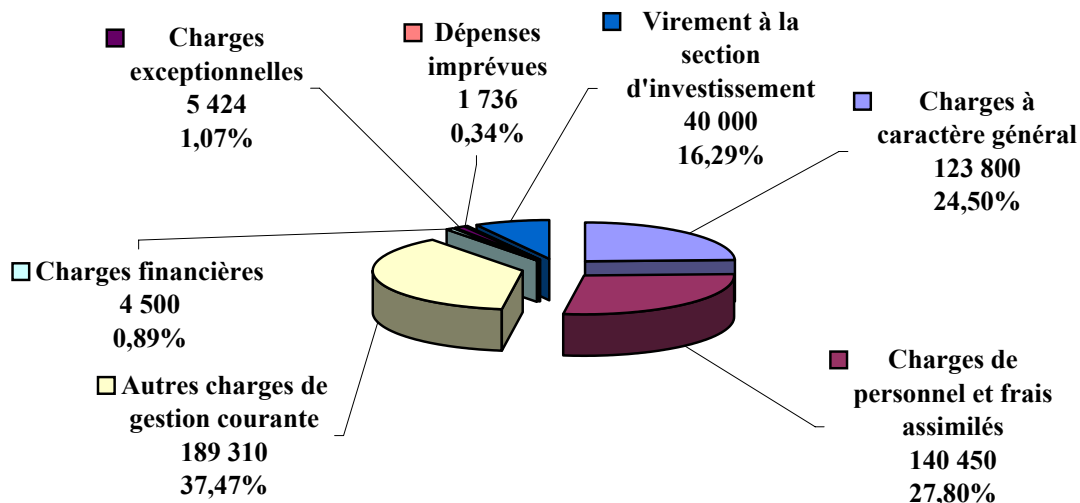


Dépenses d'investissement 2010	651 889
Emprunts	27 115
Frais d'études	25 000
Immobilisations incorporelles	35 000
Immobilisations corporelles	114 774
Immobilisations en cours	450 000



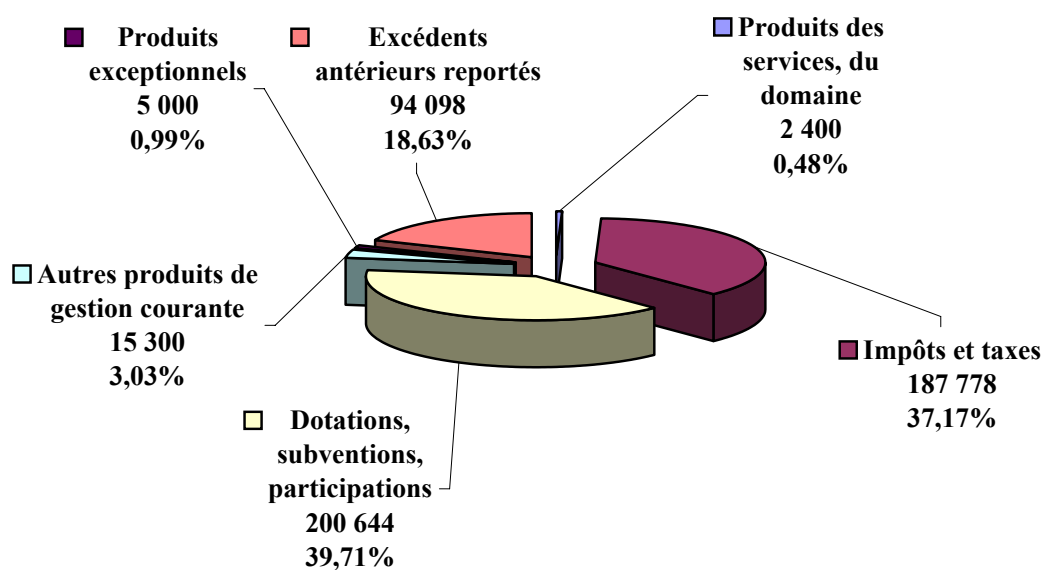
Dépenses de Fonctionnement 2010	505 220
Charges à caractère général	123 800
Charges de personnel et frais assimilés	140 450
Autres charges de gestion courante	189 310
Charges financières	4 500
Charges exceptionnelles	5 424
Dépenses imprévues	1 736
Virement à la section d'investissement	40 000

Dépenses de Fonctionnement 2010 en € & % 505 220 €



Recettes de Fonctionnement 2010	505 220
Produits des services, du domaine	2 400
Impôts et taxes	187 778
Dotations, subventions, participations	200 644
Autres produits de gestion courante	15 300
Produits exceptionnels	5 000
Excédents antérieurs reportés	94 098

Recettes de Fonctionnement 2010 en € & % 505 220 €



Commémoration du 8 mai 1945

Le rassemblement pour la commémoration du 8 mai 1945, anniversaire de l'Armistice signé à Reims, a eu lieu à 11h45 autour de la stèle communale les représentants des anciens combattants de Lévignac, Madame Bernadette Milhès, première Adjointe, des élus municipaux, des représentants des d'associations et des habitants de la commune.



A l'issue de la cérémonie, une trentaine de participants de toutes générations se sont ensuite retrouvés pour le pot de l'amitié à la salle polyvalente.



PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

Par délibération du 08 septembre 2009, le Conseil Municipal a arrêté le projet du P.L.U. en cours de révision.

Par ordonnance du 13 Octobre 2009, le Président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné Monsieur Alex REYNES, Commissaire Enquêteur.

Par arrêté du 12 Décembre 2009, la mise à l'enquête publique du P.L.U. en cours de révision et du schéma d'assainissement collectif s'est déroulée du 19 Janvier au 19 Février 2010.

Suite au rapport rendu par le Commissaire enquêteur, le 19 Mars 2010, une réunion a eu lieu à la Mairie, le 14 avril 2010 avec le Bureau d'Etudes et les services de la D.D.T. (Contrôle de Légalité). Certains ajustements doivent être apportés, principalement :

- Le retour au périmètre du P.O.S. des hameaux « Le Pourusclat » notamment ;
- La nouvelle dérogation à l'Article L 122-2 du Code de l'Urbanisme pour mettre en conformité les zones UX du P.O.S. (zones d'activités).

Une fois cette dérogation validée par le SMEAT, le P.L.U. devrait être délibéré au Conseil Municipal.

CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE DE LA SAVE



*Fête d'hiver des familles du centre social : « Les rois mangent ! »
Décorations, costumes et galettes préparés pendant les ateliers collectifs*

- **Samedi 29 mai de 9h30 à 12h00** au centre social, **L'ATELIER POUR TOUS** vous propose de réaliser une « Jardinière de printemps ». Tabliers et créativité seront au rendez-vous ! Activité culinaire au centre social pour les adultes et les enfants à partir de 3 ans accompagnés d'un adulte.
- **Vendredi 18 juin de 9h00 à 14h30**, **L'ATELIER DES SAVEURS** propose une paëlla aux élus de la vallée de la Save, à la conseillère technique de la CAF et à quelques autres invités...
- Pour clôturer l'année ensemble, l'équipe propose **Dimanche 29 juin à 12h00** sur la place de Mérenvielle, **LE PIQUE-NIQUE ANNUEL** des familles du centre social. Les plats apportés par chaque famille seront mis en commun. La convivialité sera de mise autour de ce tour du monde culinaire.
- **Dimanche 11 juillet**, une **SORTIE** en famille ou entre amis à la base de loisirs de Saint Clar de Lomagne est organisée. Au programme : Détente, jeux extérieurs, repos, baignade...
- **Tous les vendredi matin** au centre social de 9h30 à 12h00, **LE MOULIN A CAFE** est animé par l'équipe et les participants. C'est un moment d'échanges, parfois de débats, de rencontres ou bien encore, une pause dans le quotidien,

Pour plus d'informations sur les ateliers collectifs et l'écoute sociale du centre social, contactez-nous au :

Centre social de la vallée de la Save

A côté de la mairie de Lévignac

☎ 05.62.13.80.20

Courriel : centre-social.valleesave@save-touch.org



CONVENTION FOURRIERE

La commune n'ayant pas de service pour les animaux errants, nous avons signé une convention avec la S.P.A. de Toulouse. Voici un extrait des principaux articles de cette convention :

« La SPA devra :

- ⇒ recevoir, héberger, entretenir ou restituer chiens, chats et autres animaux errants trouvés sur la voie publique qui lui auront été amenés : le refuge de la SPA de Toulouse reçoit les animaux en ses locaux fourrière, tous les jours, 7 jours sur 7.
- ⇒ Garder en fourrière :
 - pendant huit jours francs, les chiens et chats amenés au chenil ;
 - pendant une période nécessaire et jamais inférieure à 15 jours, les chiens ou les chats mordeurs, mis en observation sous la surveillance du vétérinaire sanitaire ;
 - faire appel au Vétérinaire de la SPA de Toulouse pour les soins à donner aux animaux qui en ont besoin.

Les propriétaires auxquels seront restitués les chiens ou chats capturés, sont tenus d'acquitter les frais de nourriture, de garde, de visite, de transport, de tatouage si celui-ci n'a pas été fait. »

La convention comprend 13 articles.

Adresse de la S.P.A. : 6 Impasse Maurice Laurencin 31200 Toulouse

Tél : 05.61.47.60.00

<http://www.spa-toulouse-refuge.com/>



SYNDICAL MIXTE AMENAGEMENT FORET DE BOUCONNE
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DU RATELIER – 31530 MONTAIGUT-SUR-SAVE
ADRESSE POSTALE : BP 13 – 31530 LEVIGNAC

☎ 05.61.85.83.12 - 📠 05.61.85.92.40 – mail : syndicat@bouconne.fr

Le massif forestier de Bouconne fait l'objet d'une étude sur trois axes : Environnement, sociologie et économie. Ce travail se déroulera pendant toute l'année 2010.

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne est le maître d'ouvrage de cette étude qui se fait avec le soutien de l'Etat, de l'Office National des Forêts, et des 12 communes qui ont un territoire sur le massif forestier : Brax, Daux, Lasserre, Léguevin, Lévigac, Lias, L'Ilse Jourdain, Mérenvielle, Mondonville, Montaigut-sur-Save, Pibrac et Pujaudran.

Le bureau d'études en charge de ce travail a procédé à de nombreux entretiens individuels.

Cependant, pour compléter son diagnostic sur notre massif forestier, il a paru important tant au bureau d'études qu'aux élus de pouvoir écouter ce que l'ensemble des citoyens souhaitent exprimer pour ce qui concerne la Forêt de Bouconne.

Pour ce faire, une réunion publique sera organisée :

Mercredi 2 juin, à 20h30, à la salle des fêtes de Brax.

Renseignements au siège du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Forêt de Bouconne
Tél. : 05.61.85.83.12.

HISTOIRE DE L'EGLISE: LES VITRAUX



A part deux vitraux du chœur Saint-Pierre et Saint-Paul, presque intacts, tous les autres ont souffert, de jets de pierres, puis de passages de chouettes.

Lors de la réfection de l'Eglise en 1994, des écrans translucides ont été posés pour empêcher de nouvelles dégradations.

PIERRE choisi par Jésus lui-même comme témoin.

PAUL d'abord pourfendeur des Chrétiens, puis converti sur le chemin de Damas.

Saint-Pierre et Saint-Paul fêtés le 29 juin sont les principaux fondateurs de la chrétienté, et ont été choisis comme Patrons de notre Eglise de Mérenvielle.



Gérard Grandry



Il est desservi par deux Prêtres : Le Père Hervé du PLESSIS, Doyen et le Père Arthur de LEFFE

Tous deux essaient de redynamiser le secteur et ont organisé leur présence ainsi :

- 3 lieux fixes pour les messes hebdomadaires

Le Samedi 18h00 LEVIGNAC
Le Dimanche 09h30 LAUNAC
Le Dimanche 11h00 GRENADE

Vous pouvez contacter les Pères Arthur et Hervé :

- par mail : contact@doyennedugrandselve.fr
- par téléphone : 05 61 82 61 35 ou 05 61 85 62 22
- par courrier : Presbytère – 19 Rue Gambetta - 31 330 Grenade
- site internet : <http://www.doyennedugrandselve.fr/>

CUISINE CENTRALE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAL DE SAVE

La restauration scolaire à LEVIGNAC a débuté il y a une trentaine d'années, s'agissant bien évidemment d'une cuisine locale, pour un service local d'une cinquantaine de repas par jour.

Le développement de Lévignac d'une part et les besoins des petites communes voisines d'autre part, ont fait que la cuisine de Lévignac a dû faire face à une demande accrue de repas et a pris un caractère de CUISINE CENTRALE.

900 repas par jour sont confectionnés pour 15 communes : LEVIGNAC, LE CASTERA, MENVILLE, SAINTE LIVRADE, SEGOUFIELLE, BRIGNEMONT, GARAC, PELLEPORT, BELLEGARDE-SAINTE-MARIE, LASSERRE, **MERENVIELLE**, PRADERE-LES-BOURGUETS, LIAS, COX, CADOURS.



Le nombre de repas augmente chaque année, de ce fait, le Syndicat réalise des investissements afin de rester dans une démarche qualité (en prévision ; extension de la Cuisine Centrale).

Ces repas sont distribués aux écoles primaires et maternelles, aux Centres de Loisirs et à domicile. Le personnel de la Cuisine Centrale se compose de 3 cuisiniers, 2 personnes à la livraison, 1 gestionnaire et 1 diététicienne.

Le Syndicat comprend : le Président Jean-Jacques SIMEON, des délégués de chaque commune et 1 secrétaire gestionnaire.

La Cuisine Centrale c'est :

- 1 000 repas par jour sur 15 communes
- 3 cuisiniers
- 2 personnes à la livraison
- 1 gestionnaire
- 1 diététicienne

Vivons ensemble

Les nuisances sonores



Nous vous rappelons que l'usage des dispositifs techniques **bruyants**, outils de bricolage, de jardinage et appareils de diffusion sonore, susceptibles de déranger votre voisinage est prohibé en dehors des horaires légaux suivant :

- ✚ Les jours ouvrables de **8h30 à 12h00** et de **14h30 à 19h30**
- ✚ Le samedi de **9h00 à 12h00** et de **15h00 à 19h00**
- ✚ Le dimanche et jour fériés de **10h00 à 12h00** et de **16h00 à 18h00**



Le non respect de ces disposition est répréhensible en application des dispositions des articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, des articles L 571-1 et suivants du Code de l'Environnement relatifs à la lutte contre le bruit, et des décrets d'application n° 95-408 et n° 95-409 du 18 avril 1995.

Pour tout complément, voir le secrétariat de mairie.

Syndicat des eaux



L'eau du robinet provient de l'usine de traitement de **Saint-Caprais** qui produit 35.000 m³/jour. Elle est stockée dans les 2 châteaux d'eau de la commune, celui de Beau Soleil (200m³) et celui de Belloc (150 m³).

La consommation moyenne de Mérenvielle fut en 2009 de 142,2 m³/foyer, une valeur **supérieure** à la moyenne des 33 communes du syndicat 130,8 m³/foyer. Le pic de consommation maximum de l'année fut atteint le jeudi 2 juillet 2009.

Qualité de l'eau : Toutes les analyses faites durant l'année 2009 furent conformes à la réglementation.

Collecte des piles usagées

Un point de collecte des piles usagées est disponible à la Mairie. Il faut savoir que les piles contiennent des métaux lourds toxiques et nocifs pour l'Environnement et qu'elles représentent **la part la plus polluante** de nos ordures. **Une pile bouton au mercure jetée dans la nature pollue 1m³ de terre et 1000m³ d'eau pendant 50 ans.**



Mérenvielle

Liste des lieux-dits

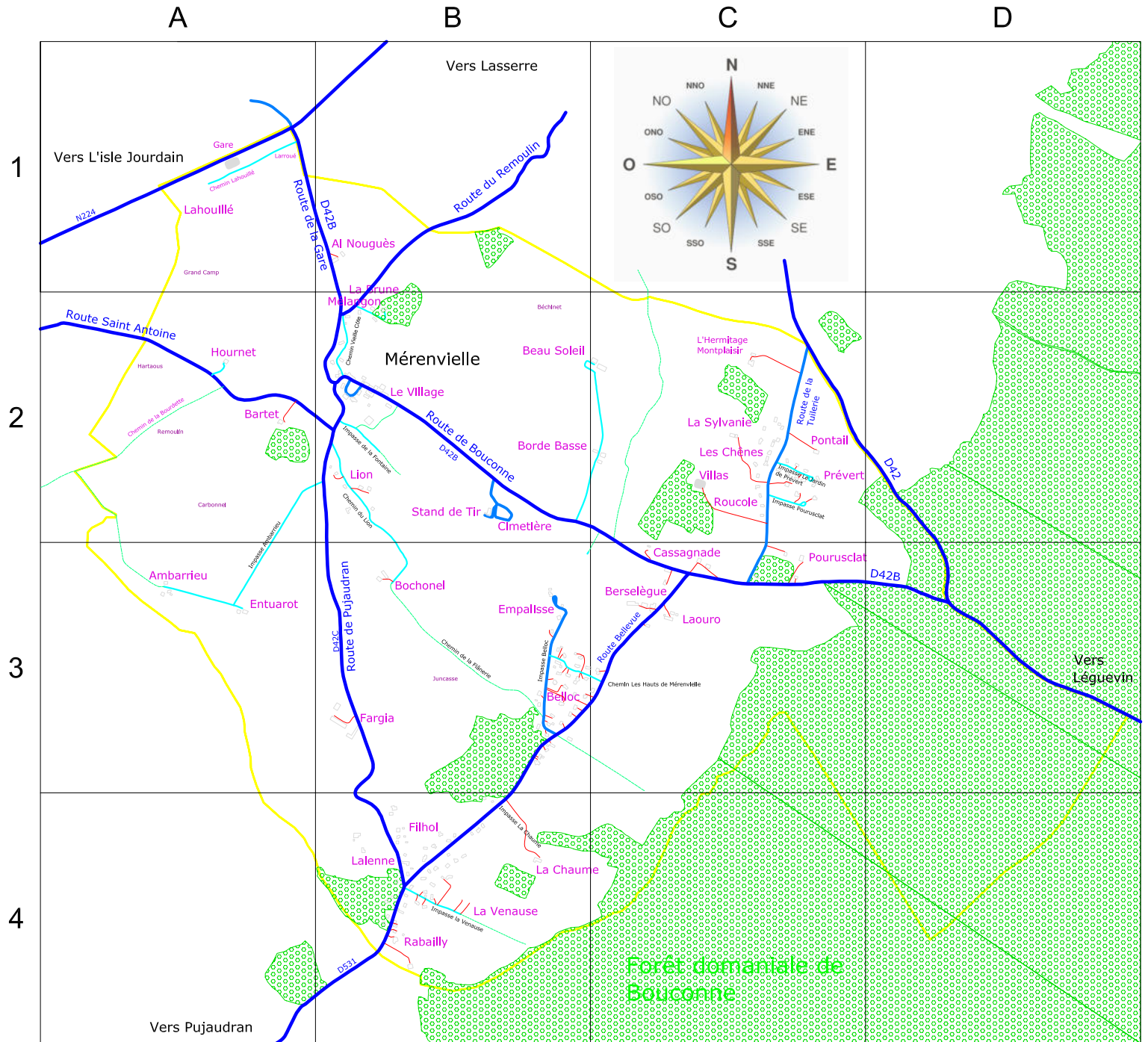
Ambarrieu	A3
Bartet	A2
Beau Soleil	C2
Belloc	B3
Berselègue	C3
Bochonel	B3
Borde Basse	C2
La Brune	B2
Cassagnade	C3
La Chaume	B4
Les Chênes	C2
Cimetière	B2
Empalisse	B3
Entuarot	A3
Fargia	B3
Le Filhol	B4
Gare	A1
Hermitage Montplaisir ..	C2
Hournet	A2
Lalenne	B4
Laouro	C3
Lion	B2
Al Nougès	B1
Le Jardin de Prévert	C2
Pontail	C2
Pourusclat	C3
Rabailly	B4
Roucole	C2
Stand de Tir	B2
La Sylvanie	C2
La Venause	B4
La Vieille Côte	B2
Villas	C2

Routes

Ambarrieu (Impasse)	A2-A3
Bellevue (Route)	B4-C3
Belloc (Impasse)	B3
Bouconne (Route)	B2-D3
Bourdette (Chemin)	A2
La Fontaine (Impasse)	B3
Gare (Route)	A1-B2
Haut Mérenvielle (Chemin) ..	B3
Lahoullé (Chemin)	A1
Lion (Chemin)	B2
Jardin de Prévert (Impasse) ..	C2
Pourusclat (Impasse)	C3
Pujaudran (Route)	B2-B4
Remoulin (Route)	B1
Saint Antoine (Route)	A2
Tuileries (Route)	C2
La Venause (Impasse)	B4
Vieille Côte (Chemin)	B2

Echelle x35,9

1Km





Clara et Eric Garrigues, Eleveurs de Charolaises à Mérenvielle

Installés à Mérenvielle dans la Ferme de Laouro -Laure-, Clara et Eric élèvent depuis plus de 20 ans, une cinquantaine de vaches de race Charolaises, aidés de leurs parents Josiane et Louis, sur une exploitation d'une superficie de 79 hectares.

Les animaux sont nourris avec les produits de la Ferme.



Adhérents à « [la charte bonnes pratiques de l'élevage](#) » et autres organisations de qualité, sensibles au développement durable, ils ont adopté des pratiques de culture plus écologiques.

Ils cultivent par exemple des « [méteils](#) », mélanges céréaliers qui associent différentes espèces dans une même culture.

Parlez-nous de vos méteils :

Eric « Nous cultivons un mélange qui comprend 4 espèces (triticale, avoine, vesces et pois fourrager). Il est destiné à l'alimentation de nos vaches.

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les différentes plantes ne se concurrencent pas, mais elles se complètent, les céréales servant de « tuteur » aux pois et aux vesces, et ces derniers fixant l'azote de l'air dans le sol pour les céréales. De même, la diversité des espèces réduit d'autant le risque de maladie et le tout formant une végétation d'une très forte densité, les plantes indésirables sont très bien contrôlées ce qui permet de se passer de pesticide. Enfin, suivant les années, si telle ou telle plante ne trouve pas la possibilité de s'exprimer pleinement, une autre plante du mélange va en profiter pour combler ce vide et pouvoir se développer d'autant plus.

Nous cultivons aussi des mélanges graminées et légumineuses ».



Pourquoi cette Race ?

Eric « La race Charolaise originaire de Saône et Loire, est une race rustique qui a une capacité d'adaptation à tous les climats et aux milieux variés, de très bonnes qualités maternelles, une croissance importante et une valeur bouchère exceptionnelle : viande saine, persillée, tendre, goûteuse et savoureuse. »

Nos animaux sont tous issus de notre élevage ce qui est pour nous un gage de qualité et nous permet d'avoir un meilleur contrôle sanitaire.

Pourquoi avoir acheté un taureau ?

Eric « Nous avons investi dans un reproducteur après plusieurs années d'insémination artificielle pour la facilité de gestion de notre troupeau.

« Urticaire » (1200Kg) est issue d'une lignée de reproducteur Charolais réputé pour ses qualités : fertilité, facilité de vêlage, et production de lait. »

Ce jour là, « Urticaire » était occupé avec « Opérette »



Clara et Eric Garrigues vous proposent la vente directe de viande de bœuf.

Pour tous renseignements et commandes : **05.61.86.59.19** et par internet garriguese@wanadoo.fr

Nous tenons à remercier la famille Garrigues pour l'accueil que nous avons reçu et le temps qu'ils nous ont consacré pour ce reportage.





L' école de tir du 38 Tir Sportif Mérenvillois



Sport par équipe aussi bien qu'individuel...

Les concours se suivent depuis quelques mois aussi bien pour les adultes que pour l'école de Tir qui compte cette année, 25 élèves dont 5 de MERENVIELLE.

Répartition des élèves géographiquement :

Mérenvielle (5) - Salvétat st Gilles (1)- Vignaux (1)- Léguevin (2)- Isle Jourdain (4)- St Thomas (1)- Saiguède (4)- Pujaudran (1)- Lias (2)- Cambernard (1)- Pelleport (1)- St Lys (2)

Championnat de France « Ecole de Tir » pistolet à 10m, par équipe, le 06 février 2010, Mérenvielle présent !!!

Journée presque ordinaire pour sensations extraordinaires !

Nos petits bisons ont montré de quel plomb ils tiraient !

Le club de tir de Mérenvielle (38 TSM) a participé au championnat de France « Ecole de Tir » pistolet à 10m. L'équipe était composée de Judith Gomez (Benjamine), Agnès Tomasini (Poussine), et de Clément Conil (Minime). On les aperçoit sur la photo ci-dessous en seconde, quatrième et sixième position.



Samedi 6 février au matin. Il est tôt mais l'excitation du moment aide tout le monde à émerger. Les enfants dorment peu pendant le trajet. Arrivée de bonne heure sur site : écrans géants, cibles électroniques, les « Wahou on se croirait au JO » et « Chouette nous allons voir tirer les champions » fusent. Surprise, les Dumoulin (Champion Olympique 2000) et Lapeyre (Champion d'Europe 2006) ne font pas que des 10 même en finale.

A midi nous ne parvenons pas tous à manger, le stress monte petit à petit avec l'envie de bien faire : trente neuf équipes pour seulement seize places en phase finale. Judith débute la compétition avec maestria, comme d'habitude elle propulse l'équipe en haut du classement. Grâce aux écrans géants nous pouvons suivre la compétition.

Agnès enchaîne avec deux superbes séries : nous y sommes presque mais la pression monte sur les épaules de Clément qui n'a pas besoin de ça. Il souffre durant les vingt plombs des séries avant de s'épanouir en phases finales. Il nous offre un final de folie ... gagnant des duels que nous pensons perdus, ses adversaires ne sortant pas du dix.

Éliminée de justesse en quart de finale, notre « dream team » finit septième de la compétition et se promet de faire mieux l'année prochaine.

Le bonheur et la joie que nous lisons dans les yeux des enfants nous emplissent de fierté et nous font oublier la fatigue. Vive le sport !

Autres actualités de l'Ecole de Tir :

Championnat Départemental Haute Garonne Ecoles de Tir le 18 avril 2010

Le 38 T.S.M. était représenté par 15 tireurs pour 19 disciplines (certains ont tiré pistolet et carabine) pour une totalité de 66 tireurs.

Francis et Alain étaient les arbitres.

Voici la moisson de médailles lors de ce championnat départemental Haute-Garonne remportée par nos élèves:

7 « or » ; 1 « argent » ; 4 « bronze ». Excellent !!!

Championnat Régional des Ecoles de Tir les 22 et 23 mai 2010 à Saint-Gaudens.

Ce championnat se déroulera dans le parc des expositions à Villeneuve de Rivière, proximité de St Gaudens.

Nous espérons que des tireurs seront sélectionnés pour participer au Championnat de France à « Volmerange les Mines » fin juin (500m de la frontière Luxembourgeoise).

65% , c'est le pourcentage de filles à l'école de tir ...

Les cours ont lieu le mercredi de 14h30 à 19h, une heure de cours puis une heure de loisir à 10m et à 50m (suivant la disponibilité de l'encadrement/ Francis et Alain).Des installations sont disponibles au 10m tels que les postes de tir de vitesse et les boites à canards à bascule ; position 3x10 sur table, cibles basculantes comme au J.O. Du nouveau matériel est prévu d'ici fin juin dont un analyseur de tir électronique.

Un sport pour mieux se connaître, ouvert également aux adultes (prêt gratuit de matériel)...

Venez essayer, des personnes compétentes vous accompagneront...

Contact :

Francis MONESTIER

Président

francismonestier@yahoo.fr

Téléphone tir : 05 61 86 47 67

Alain ROBERT

Vice Président

alain.robertna@wanadoo.fr

Téléphone : 05 61 86 75 50 – 06 31 52 92 53

L'arche des bambins

La fin de l'année nous ayant apporté de la neige, nous avons dû annuler notre spectacle de Noël.

Heureusement, nous l'avons reporté au mois de janvier pour le plus grand bonheur des petits et grands. La compagnie LILY PRUNE est venue nous présenter son spectacle : le « côté jardin/côté couleurs »



Le carnaval :



Le thème de cette année était « le noir et blanc », nous remercions tous les parents de s'être autant investis et de nous avoir accompagné aussi nombreux.

Le temps étant mitigé, nous avons tout de même pu faire une bataille de confettis sur la place du village et après nous sommes allés nous réchauffer dans la salle des fêtes autour d'un bon goûter. Les enfants ont pu juger Madame CARNAVAL qui a sérieusement été condamnée à recevoir des coups de chaussettes !!!





Les ateliers à la crèche :

Les enfants depuis le début de l'année ont l'opportunité de participer à des activités variées : jeux d'eau, motricité, peinture....



Nous avons comme projet cette année de proposer un apéritif aux familles de la crèche pour partager ensemble un moment convivial avant les vacances, les départs à l'école mais aussi pour permettre aux arrivants de rencontrer les parents et enfants de la crèche ainsi que l'équipe. (La date n'est pas encore fixée).



L'équipe de L'ARCHE DES BAMBINS

Association Culture et Loisirs



Fête de Noël 2009 :

L'association a organisé le traditionnel goûter de Noël des enfants avec un spectacle du «Théâtre de la Terre» financé par la municipalité. Le spectacle a été très apprécié, ainsi que la visite du Père Noël. Petits et grands se sont régalez, mais face au peu d'enfants présents, la question de la poursuite de cette animation reste posée...

L'association Culture et Loisirs a, depuis son origine, pour objectif d'animer la vie du village. Son fonctionnement est assez souple pour varier au gré des fluctuations de l'équipe, qui décide, en fonction de ses moyens, des actions à mener. Elle est ouverte à tous sans distinction d'aucune sorte, et n'est forte que de la motivation de ses membres. Alors, si le coeur vous en dit ...

Fête de la musique Samedi 19 Juin 2010

18 h Concert de la chorale La Bosca dans l'église

Apéritif festif animé par la chorale sous les platanes

Repas «tiré du panier» sur la place du village.
Chacun est invité à apporter ses spécialités à partager entre convives.
Animation musicale acoustique par le duo Malsana.

Concert Pop Rock Electrique du groupe Kickapoo.
(financé par ACL grâce aux bénéfices du Vide Grenier)

Et puisque de grandes voix se sont révélées l'année dernière (ainsi que de bonnes capacités à la rigolade) nous finirons la soirée par un
Grand Karaoke, hommage à Jean Ferrat.
Révissez vos classiques !

Réservez dès maintenant le dimanche 10 Octobre pour notre Vide Grenier !

Renseignements auprès de Laurence Girard : 05 61 86 14 81

LA BOULE MERENVIELLOISE

La saison 2010 de notre association a repris le 6 février par l'organisation de la traditionnelle soirée couscous qui a permis, comme chaque année, de réunir les amis des clubs de Mérenvielle, Brax et Pujaudran.

Comme d'habitude les assiettes étaient bien pleines et l'ambiance conviviale a permis à tous les participants de passer une excellente soirée en se donnant rendez-vous, les boules à la main, dès que le temps le permettrait.

Equipe championnat des divisions



CHAMPIONNAT DES DIVISIONS

Ce championnat, organisé par la ligue Midi-Pyrénées, permet aux équipes d'un même secteur et d'importance sensiblement égale de se rencontrer en début de saison. Six rencontres sont programmées sur des terrains différents et chaque samedi, depuis le 28 février Mérenvielle a toujours présenté trois équipes masculines et deux féminines.

A l'heure où nous écrivons, il reste encore deux rencontres à effectuer et nous ne pouvons donc pas présager de notre classement, mais les premiers résultats de nos équipes peuvent nous laisser espérer terminer dans la première moitié du tableau, ce qui serait très honorable, compte tenu de la valeur de certains clubs.



CONCOURS OFFICIEL DU 7 MARS à MERENVIELLE

En ce début de saison bon nombre de boulistes avaient choisi notre village pour disputer un des premiers concours officiel du secteur.

Quarante six doublettes se sont inscrites et ont participé à un concours « acharné » à la plus grande satisfaction des organisateurs.

SOIREE BOWLING

Le 10 avril, une quarantaine d'amis de la boule Mérenviellois se sont retrouvés au bowling de Colomiers pour disputer leur défi annuel par équipes. Certes, les boules étaient plus grosses qu'à la pétanque mais la motivation n'était pas moindre et les « anciens » eurent beaucoup de mal à résister à l'adresse et à la vigueur des plus jeunes.

Strike , spare et ...gouttières se sont succédés au cours des trois parties et, en fin de journée, tout le monde s'est assis , en compagnie de monsieur le Maire et de madame, autour d'une table bien garnie pour récupérer les calories dépensées.



29 AVRIL: ORGANISATION PAR LE CLUB DES QUALIFICATIONS POUR LE CHAMPIONNAT DES VETERANS à 14h 30

2 MAI : CONCOURS AMICAL DES 4 VILLAGES à PUJAUDRAN

14 MAI: REPRISE DES CONCOURS DU VENDREDI à BRAX à 19 h AVEC GRILLADES.

MANIFESTATIONS A VENIR

5 ET 6 JUIN à MERENVIELLE

VIDE GRENIER

INSCRIPTIONS AU 05 61 86 14 80
06 24 74 27 79



Vivons Mérenvielle

Le 6 janvier 2010, l'Association Vivons Mérenvielle a retrouvé ses adhérents autour d'un apéritif dinatoire clôturé par la traditionnelle galette.

Après les vœux pour 2010, la soirée qui était voulue détendue et conviviale, a naturellement fait place aux discussions sur des sujets d'actualité.

Le programme 2010 :

Le printemps étant toujours très convoité au sortir de l'hiver, nous remettrons nos activités après les vacances, et nous ne manquerons pas, bien sur, de vous tenir informés et de vous inviter vivement à y participer.

Cordialement et, à bientôt !



France Amitié Niger

Un bel exemple de solidarité et d'engagement responsable et par l'implication de nombreux Mérenviellois.

L'association France amitié Niger par des actions de solidarité entre les jeunes de France et des jeunes Nigériens, œuvre maintenant depuis plusieurs décennies au développement de l'école publique au Niger afin d'assurer à l'un des pays qui, selon le classement du programme des Nations Unies pour le développement, est l'un des plus pauvres du Monde, la chance d'accéder par la connaissance et la formation donc par l'école, à un épanouissement citoyen qui permette aux hommes et aux femmes du Niger de devenir, chez eux, acteurs responsables du développement, libres de leur avenir. Cette coopération s'exerce dans les domaines de la formation continue des enseignants, de la santé, des équipements scolaires, des constructions scolaires et sanitaires, l'accès à l'eau et l'électricité, etc.



Comme chaque année et mettant à profit la saison hivernale qui au Niger est la plus favorable parce que très proche de la température de juin en France, l'association s'est mobilisée pour répondre à un besoin exprimé par le jardin d'enfants de Talladjé. Ce jardin d'enfants ou école maternelle, de par une exposition en zone sensible et son implantation en pleine décharge sauvage, soumis à toutes les agressions

physiques climatiques et humaines, n'était pas en mesure d'assurer sa mission d'accueil et d'éducation de jeunes enfants dont plusieurs d'entre eux ont été physiquement victimes de blessures graves et irréversibles.

En 2008 et dans le cadre des objectifs de l'association France amitié Niger constituée de deux antennes, l'une française et l'autre nigérienne, fut décidé d'entreprendre avec les parents d'élèves et personnel du jardin d'enfants, la construction d'un mur d'enceinte et de sécurisation qui garantisse la protection des jeunes de moins de 6 ans et et l'accomplissement de la mission d'éducation.



Le grand principe de notre association est de contribuer à l'aide au développement de l'éducation et par ce fait même de ne rien donner au Niger mais de contribuer à ce développement par des actions partagées et donc des engagements réciproques.

C'est dans cet esprit que 32 personnes de 14 ans à 75 ans, toutes membres de l'association se sont rendues bénévolement et à leurs frais, sur place au Niger, par groupes sur une période échelonnée de plus de six semaines, pour apporter leur contribution personnelle à la construction de ce mur de près de 500 m, où ils ont, en immersion totale, partagés avec les Nigériens tout aussi bénévoles, les efforts dans le travail et le quotidien.



Sur les 32 membres de l'association impliqués dans ce projet, 11 d'entre eux sont des Mérenviellois, 7 autres sont respectivement de Lasserre, Ségoufielle, et Pujaudran dont l'école primaire vient d'engager un partenariat éducatif nord-sud avec l'école primaire de Talladjé. Ce partenariat a déjà donné lieu à plusieurs échanges épistolaires entre classes et élèves. Il pourra par la suite se prolonger au

collège de L'Isle-Jourdain où se poursuit un partenariat identique avec le collège de Tamou au sud Niger.

Pour compléter cet engagement, ces 32 personnes, munies d'outils appropriés amenés dans leurs bagages, se sont également investies dans deux villages de brousse en participant à de nombreuses réparations que la population totalement démunie n'était pas en mesure financièrement d'assurer.



Quelle belle expérience humaine dont le bilan positif récemment établi à Mérenvielle laisse entrevoir un réengagement de la plupart sur le prochain chantier 2011. Il comprendra entre autres la construction d'une infirmerie où pourra exercer l'infirmière nigérienne engagée et rétribuée par notre association depuis 1997 dont le champ d'intervention est également scolaire.

Il va de soi que l'apport financier de cette coopération solidaire et de développement résulte pour l'essentiel des adhésions et dons de ses membres mais aussi, très largement, des actions que France amitié Niger développe tout au long de l'année : vide-grenier, expositions, randonnée solidaire, manifestations culturelles diverses, etc.



Si vous êtes intéressés par les actions et les objectifs de l'association France amitié Niger, de l'ouverture qu'elle offre et dont la démarche est éminemment citoyenne pour pouvoir la partager, vous pouvez contacter les membres de l'association et entre autres, [Gilles NAVE](#) au lieu-dit Belloc, [Michel Selves](#) au Rabally en appelant le 05 61 06 50 54.

Vend Caravane

Année 1983

3 places, auvent très peu servi, été/hiver

Chauffage électrique neuf, frigo, plaque de cuisson gaz

WC chimique + 1 table de camping + 3 chaises

Prix 1500€

Tél : 06 .24.74.27.79

